

INTEMPÉRIES | Les météorologues l'avaient prévu et il a bien eu lieu. Le pays a connu, cette du sud que l'an dernier. Cependant, à quelques exceptions près, les dégâts restent limités, au prix

Moins de dégâts de gel que l'an dernier de stress pour les agriculteurs

La lutte a été rude et beaucoup d'arboriculteurs sortent exténués de ces nuits passées à protéger leurs vergers des assauts du gel.

En effet, les prévisionnistes météo l'avaient prédit une vague de froid à déferlé sur la France le 1^{er} avril et a duré jusqu'au 6 avril, de quoi user les corps et les nerfs.

Un épisode angoissant surtout après la catastrophe de l'an dernier qui avait gravement impacté la production fruitière des deux départements alpins.

Cette année, les dégâts semblent pour le moment dans l'ensemble limités pour les fruits à pépins mais tous restent prudents, ils préfèrent ne pas s'avancer car les semaines à venir sont encore critiques au niveau météorologique et ils ne sont pas non plus à l'abri d'une chute physiologique des fleurs ou de fruits abimés par le gel.

Dans les Hautes-Alpes, Éric Allard, technicien en arboriculture à la chambre d'agriculture explique que si cet épisode a été moins destructeur que l'an dernier c'est qu'il est arrivé une semaine plus tôt et que les arbres étaient moins avancés dans leur végétation. « Si on cumule les deux facteurs cela représente une dizaine de jours de différence, ce qui rend les arbres plus tolérants à un froid plus violent, le stade phénologique était moins avancé, détaille-t-il. Notamment en altitude où certains arboriculteurs n'ont même pas eu à se protéger car les arbres n'étaient pas encore trop sensibles. Ailleurs, si la lutte anti-gel a été bien faite, les dégâts ont été considérablement limités. Par contre,

les fruits à noyau ont beaucoup soufferts avec plus de la moitié de la production impactée sur les abricotiers, pêchers et cerisiers. »

L'eau, une ressource vitale

Même dans le Val de Durance où les arbres étaient un peu plus avancés les dégâts restent marginaux comme l'expliquent Nicolas Richier et Jérôme Samuel qui sont à la tête du Groupement fruitier des Hautes-Alpes. « Nous avons fait comme nous pouvions avec tous les moyens dont nous disposions, j'aurais quelques dégâts mais limités, raconte Jérôme Samuel. On se rend compte qu'aujourd'hui il faut un niveau de protection de quasiment 90 % des vergers sinon ce n'est pas viable. Alors, qu'à la fin des années 1990 50 % suffisaient. Nous allons continuer à nous équiper en tours à vent ou à faire des réserves collinaires mais on sait que les tours ont leurs limites et c'est sur l'eau qu'il faut mettre l'accent. À l'heure actuelle, notre principal problème c'est la date de la mise à la disposition de l'eau. Dans mon cas j'aurais dû l'avoir le 5 avril et il a fallu que j'aie négocié pour l'avoir le 1^{er}. Les conventions datent d'une cinquantaine d'années, certaines prévoient une mise en eau le 14 avril ! Ce n'est pas possible compte tenu du changement climatique et du fait que les stades végétatifs ne sont plus les mêmes. L'idéal serait une mise en eau le 25 mars. L'eau est vitale, c'est la vie en agriculture. Nous devons pouvoir la stocker et il ne faut pas nous restreindre son accès. »



Les producteurs de fruits à noyau ont dû protéger leurs arbres avec des bougies, cependant beaucoup n'ont tout de même pas réussi à sauver leur récolte.

Même son de cloche chez son président Nicolas Richier qui ne dispose de l'aspersion que sur la partie la moins exposée de son domaine. « Petit à petit, nous avançons sur la protection des vergers. Cela va se faire comme pour les filets anti-grêle dont les vergers sont tous maintenant équipés », constate-t-il. Étant donné qu'il alimente son système d'arrosage dans le petit lac de Monétier il n'a

pas eu de problème d'eau et même s'il est prudent pour les semaines à venir, il n'a pour le moment que quelques dégâts épars.

Fort impact sur les fruits à noyau

Certains producteurs de fruits à noyau des Alpes-de-Haute-Provence ont, été fortement impactés comme Didier Arnaud

qui cultive des abricots et des pêches à Volonne. « Pour nous, c'est bien pire que l'an dernier, les trois quarts des abricots ont gelé, les pêches c'est la totalité, révèle-t-il. Cette année, les arbres étaient tellement en avance que ça a été une catastrophe car nous avons eu un premier épisode à -5°C/-6°C début mars qui avait touché tous les abricotiers en fleur. Je n'avais jamais connu des températures aussi basses

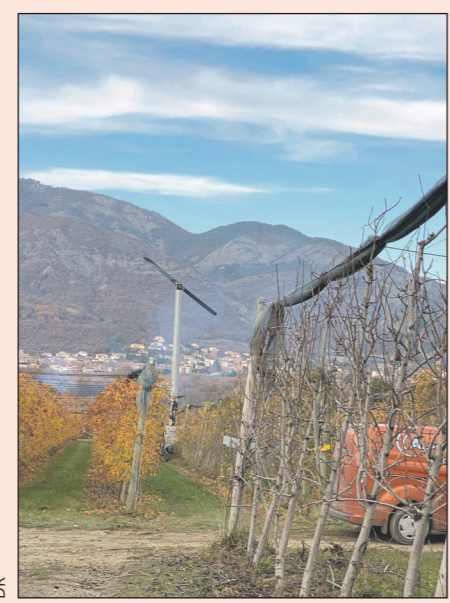
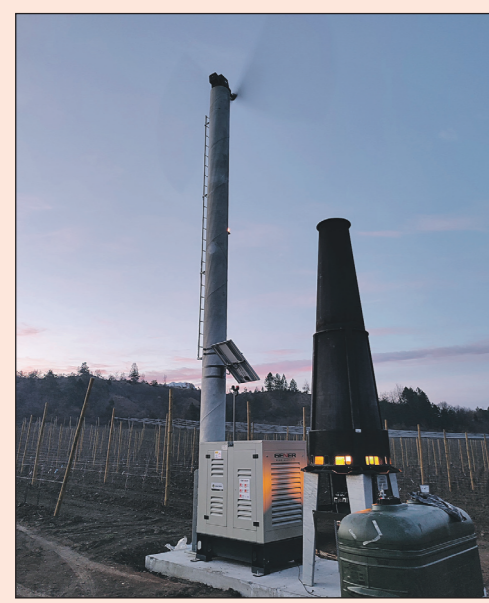
Une aide bienvenue pour la protection des vergers

À la suite de l'épisode de gel de 2021 la profession s'est mobilisée pour réclamer des aides de l'État pour se protéger plus efficacement, parmi eux, Cédric Massot, en tant qu'arboriculteur, vice-président de la FDSEA et co-gérant d'une station fruitière. « L'an dernier quand les élus sont venus à la Motte-du-Caire je leur avais expliqué qu'il fallait agir

au niveau du délai de traitement des dossiers calamités mais aussi qu'il fallait qu'ils nous aident pour investir dans la lutte anti-gel pour pérenniser notre outil de travail qui était en danger avec le changement climatique, explique Cédric Massot. Cela a été un long combat et beaucoup de travail mais nous avons eu l'appui politique qui nous a permis d'aboutir

dans un temps court. Il y a eu une vraie réaction et tout le monde a pris le dossier à cœur car ce n'est pas concevable de geler un an sur deux », insiste-t-il. Dans les deux départements alpins de nombreux investissements ont été effectués notamment dans des tours à vent pour les zones qui ne sont pas alimentées en eau, sans compter que leur mise en place est plus rapide. Les arboriculteurs ont pu bénéficier pour s'équiper du Plan de relance de l'État et de l'aide de FranceAgriMer. « Il y a eu trois vagues, détaille Cédric Massot. Lors de la première il n'y pas eu beaucoup de dossiers déposés. Lors de la deuxième le curseur avait été modifié et plus de dossiers ont été soumis mais j'avais pour objectif d'obtenir un taux supérieur aux 40 % de France AgriMer et de pouvoir les cumuler avec les subventions de la Région, de l'État et du Feader. À force de mobilisation, et quand Jean Castex est venu à Sisteron, nous avons pu obtenir le décalage des projets individuels et nous avons sollicité la Région qui nous a octroyé 20 % supplémentaire, poursuit-il. Cela permettait d'avoir 60 % de subventions auxquels s'ajoutaient les 10 % supplémentaires de FranceAgriMer pour les Jeunes agriculteurs. Ce qui en moyenne laissait 24 000 € à la charge de l'agriculteur pour une tour avec la chaudière ».

Quarante-cinq dossiers ont été déposés dans les Hautes-Alpes et les Alpes-de-Haute-Provence, et les 2/3 ont abouti et une nouvelle salve est déjà enclenchée pour l'an prochain. Cédric Massot révèle qu'il lui a été laissé entendre que les subventions seraient encore d'actualité en 2023, sans plus donner de précision sur les niveaux. Parmi les arboriculteurs qui ont investi David Ailhaud à Curbans qui avait perdu 90 % de ses poires et de ses pommes l'an dernier. « Je n'ai que deux hectares qui sont à l'arrosage sur mes 15 ha, compte tenu des débits autorisés sur le réseau communal, explique-t-il. Une tour à vent me permet de couvrir 5-6 ha et donc de libérer de l'eau pour ailleurs. De plus, si j'avais dû investir dans de l'aspersion il fallait que j'aie jusqu'à la Durance et ça m'aurait coûté aussi cher. Les bougies, c'était également trop cher. C'était ce qui répondait le mieux à mes attentes et mes contraintes. En plus, l'air n'est pas taxé alors que le pompage on ne sait pas si ça ne va pas venir. Si j'avais eu des retenues collinaires, ce qui serait l'idéal, j'aurais pu installer l'aspersion partout mais à l'heure où l'on parle l'éolienne était le plus facile et le plus rapide à mettre en place. » C'est ainsi qu'il s'est « offert » une tour à vent de 11 m de haut avec deux pales adossées à une chaudière à pellets plus économe et plus en adéquation avec son exploitation biologique. ■



année encore, un épisode de gel de printemps qui aurait pu être aussi dévastateur dans les Alpes d'un effort intense des agriculteurs pour protéger leurs cultures.

mais encore beaucoup



et aussi précoces. Cette année, on a gelé sur la fleur, je n'avais jamais vu ça et encore moins dans des proportions aussi importantes. On a eu un mois de janvier très doux donc la végétation est partie et une fois que c'est fait elle ne s'arrête plus. Cela fait une trentaine d'années que j'exploite et ça fait juste cinq-six ans qu'on est obligé d'allumer les bougies. C'est très coûteux mais j'en avais quand même prévu plus cette année. Je ne les ai pas allumés pour le premier épisode et pour le second j'ai brûlé six jours, je ne sais pas si j'irai bien au-delà car au-delà ce n'est plus viable, explique-t-il dépité. Le climat est très capricieux et je me dis que si ça continue, ça va être dur de continuer sur des cultures comme ça. Je ne vois pas de solutions car c'est bien beau de dire qu'il faut changer de variétés mais les arbres sont déjà en place et on ne peut pas changer sur un claquement de doigt, il faut cinq ans pour restructurer un verger. Je ne peux pas mettre de tour à vent compte tenu de mon parcellaire qui est trop morcelé. L'aspersion sous frondaison ne suffit pas tant les températures sont basses. Je me pose beaucoup de questions. »

cette année j'ai acheté 3 800 bougies », dit-il. Pour le moment, il n'a pas de dégâts apparents mais n'exclue pas que les arbres « déchargent » plus tard. « Nous avons déjà allumé mi-mars et cela fait un mois qu'on est sur le qui-vive. Nous avons pulvérisé sur les pêchers et les abricotiers un mélange d'acides aminés et de glucose pour les aider à lutter », ajoute-t-il.

Les Pink Lady manosquines fortement touchées

Dans la vallée de la Motte-du-Caire, Cédric Massot a employé la même technique pour « booster » ses arbres avec du miel de thym et des acides aminés avant l'arrivée du froid sur les parcelles qui ne disposaient pas de moyen de lutte anti-gel. Cela a, semble-t-il, fonctionné en augmentant la résistance au gel de un ou deux degrés. Sur ce secteur des Alpes-de-Haute-Provence les dégâts ont également été moins importants que l'an dernier, là encore, grâce à la détermination des arboriculteurs et au stade végétatif, moins avancé. Grâce également aux investissements qui ont été effectués par beaucoup d'agriculteurs grâce à l'aide de l'État et de la Région (voir encadré). Cependant, certaines zones ont été confrontées à un manque d'eau, faute de débit suffisant dans les cours d'eau. Un déficit qui n'a pas eu d'impact cette fois-ci compte tenu de l'avancement des arbres mais qui pourrait s'avérer



désastreux en cas d'un nouvel épisode de gel.

Dans le pays manosquin les arboriculteurs ont dû faire face également à des problèmes d'approvisionnement en eau avec des coupures fréquentes qui ont empêché de lutter efficacement. De gros dégâts sont enregistrés notamment sur les Pink Lady, variété plus précoce. « Nous pensons que 70 à 80 % de la récolte de cette variété va être touchée, déplore Anne-Laure-Clos-Queiras, directrice de la Sica Pom'Alpes, mais on voit déjà que d'autres vont être touchées compte tenu des problèmes d'eau que nous avons eu. Les températures ont été moins basses que l'an dernier mais nous n'avons pas pu arroser efficacement. L'an dernier, nous avions eu une réunion sur le gel avec l'État et nous avions dit que nous avions besoin de bassins dans le sud du département mais nous n'avons pas été écoutés. » La jeune femme est également extrêmement déçouragée par l'absence de révision des barèmes de calamités agricoles pour le département (voir ci-dessous). Elle parle même de double peine à leur endroit. Si cette vague de froid n'a pas laissé trop de stigmates sur les vergers, pour le moment... la filière reste en alerte jusqu'au 15 mai et les fameux saints de glaces. Si un nouveau coup de froid venait à survenir en mai il pourrait s'avérer terrible. ■

Alexandra Gelber

Jean Castex débloque une aide d'urgence

Lors d'une visite d'exploitation sinistrée par le gel dans le Tarn-et-Garonne mardi 5 avril, le Premier ministre a promis un fonds d'aide d'urgence de 20 millions d'euros et l'activation du fonds national des calamités agricoles. « Nous réactiverons également la prise en charge exceptionnelle [des] cotisations sociales », a assuré Jean Castex.

L'Inrae appelle à témoigner sur les dégâts liés aux gelées

Après cinq nuits de gel, l'Inrae appelle les citoyens à partager leurs constats des dégâts via le réseau d'observation des botanistes francophones Tela Botanica. Pour chaque signalement, « il s'agit (...) de bien expliquer les dégâts observés en commentaires et surtout d'y joindre des photos », souligne l'Inrae dans un communiqué le 5 avril. À cet effet, Tela Botanica a créé un outil de saisie spécifique à l'épisode de gel 2022. L'association naturaliste invite les intéressés à communiquer six types d'information: nom de l'espèce ou de la variété touchée, lieu des dégâts (point géolocalisé ou commune), pourcentage de dommage (inférieur à 10 %, à 25 %, à 50 %, ou supérieur à 50 %), organe touché (bourgeon, feuille, fleur, jeune fruit), stade de développement végétal (bourgeons gonflés ou en train de s'ouvrir, feuilles sorties, fleurs sorties, jeunes fruits en formation), et situation de la plante ou de l'arbre (isolé ou en massif). Les observations seront répertoriées sous forme de cartographie, promet Tela Botanica sur son site web. Les données recueillies alimenteront les travaux de l'Inrae et du CNRS sur la vulnérabilité des espèces au gel.

Agrapresse

Le meilleur conseil qu'on m'ait donné ? Utiliser MesParcelles

RETROUVEZ TOUTES LES DONNÉES DE VOTRE EXPLOITATION À PORTÉE DE MAIN

mesparcelles
l'accélérateur de performance
<https://sudpaca.mesparcelles.fr>

Charles ROMAN, Conseiller CA04 : 06 77 84 51 49 - mesparcelles@ahp.chambagri.fr
Sébastien GUION, Conseiller CA05 : 04 92 52 53 00 - sebastien.guion@hautes-alpes.chambagri.fr